

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Pour l'installation de pompes à vélos en libre-service en Ville de Vernier

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Depuis plusieurs années, la Ville de Vernier mène une politique d'encouragement à la mobilité douce. Le programme d'aménagement des pistes cyclables, la mise en place du fonds communal pour la mobilité et son programme de subvention accordée aux Verniolans pour faciliter l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) ou de vélos standards, confirme la volonté affichée des autorités verniolanes d'encourager la mobilité douce alternative au trafic motorisé. Ainsi, chaque année, des Verniolans jeunes et moins jeunes, dans tous les quartiers, acquièrent des vélos qu'ils utilisent pour se rendre à leur travail ou pour leurs loisirs. Toutefois, il arrive souvent que les roues des vélos se dégonflent, ce qui entrave à la bonne circulation des cyclistes. *« Pour promouvoir la pratique du vélo comme alternative à la voiture, le développement d'un réseaux cyclable continu et sûr est indispensable. Le réseau verniolan offre aujourd'hui déjà des conditions de déplacement favorables à ce transfert modal, comme l'illustre [la nouvelle carte vélo](#) développée par la commune ».*

La présente motion vise à inciter la Ville de Vernier à aller plus loin en installant des pompes à vélos conçues pour être utilisées en extérieur dans les quartiers et dans les endroits facilement accessibles aux cyclistes. Simple d'utilisation, avec un flexible adapté à la plupart des chambres à air, elles sont à la disposition des cyclistes et permettent de gonfler aussi la plupart des roues de poussettes et de fauteuils roulants. Pour illustration, la plupart des grandes villes (Zurich, Berne) sont dotées de telles pompes en libre accès, la Ville de Genève a installé 10 pompes d'un modèle robuste sur son territoire (Nations, Wendt/Servette, Vélostation, Pâquis, Délices, Rhône, Jonction, Plainpalais, Les Vernets, Uni-Mail). Il s'agit des pompes permettant aux cyclistes de regonfler leurs pneus et ainsi de circuler dans de meilleures conditions. L'association Genève-roule est en charge d'effectuer un contrôle régulier et de réparer les éventuelles pannes. [Plan-pompes-velos-ville-de-geneve](#)

Image d'une pompe à vélo à libre accès



Au bénéfice de ces explications le Conseil municipal

invite le Conseil administratif à :

identifier les lieux propices à l'installation de pompes à vélos en libre accès sur le territoire communal de Vernier et procéder à leur installation.

Jean-Pierre Tombola, Johan Martens

Conseillers municipaux

Vernier, le 4 octobre 2021